

## LITTÉRATURE CANADIENNE

## Le Roi des Etudiants

## CHAPITRE V

## TRAHISON

Lafleur et Cardon s'amuserent beaucoup de cette exclamation un peu prétentieuse ; mais Després, lui, eut un singulier tressaillement. Il regarda l'enfant avec des yeux étonnés, et sa main se posa sur son front, comme si une idée nuageuse cherchait à en jaillir.

Apparemment que cette idée lui parut folle, car il la hocha bientôt la tête et poursuivit :

— Je vivais donc dans la plus grande sécurité et sans la moindre appréhension du côté de Lapierre. Quant à ma fidèle Louise, j'aurais cru commettre une profanation en la soupçonnant ; et, d'ailleurs, elle se montrait toujours pour moi si prévenante, si gracieuse, si aimante, que c'eût été vraiment folie de lui prêter des idées de trahison.

— C'est sous ces riantes circonstances que je dus, vers la fin d'août, faire une absence de trois ou quatre jours pour aller régler certaines affaires à Saint-Jean.

— Je partis en canot, après avoir reçu de Louise les plus chaudes recommandations de ne pas être longtemps dans mon voyage, et du bon Lapierre les meilleurs souhaits.

— La descente du Richelieu se fit en quelques heures, et, à la nuit tombante, j'arrivais à destination.

— Mes affaires furent bâclées plus rapidement que je ne m'y attendais, et, dès le lendemain, je pus effectuer mon retour.

— Je laissai Saint-Jean dans l'après-midi. Le temps était beau. Pas un souffle de vent ne ridait la surface calme et unie du fleuve. Je pouvais donc compter, en ramant ferme, que j'arriverais à Saint-Monat dans le courant de la soirée.

— En effet, vers dix heures, je n'étais plus qu'à un mille environ de chez moi. Quoiqu'il n'y eût pas de lune et que le ciel fût assez sombre pour empêcher les étoiles de rayonner librement, je pouvais cependant distinguer l'îlot qui se détachait du fleuve comme une tache noire sur une plaque d'acier bruni.

— Je suivais alors la rive gauche d'assez près, afin d'éviter le courant des eaux profondes. Je ne pouvais conséquemment rien distinguer de ce côté-là, à quelques arpents devant moi, à cause des sinuosités de la berge.

— Soudain, en doublant une pointe, je vis briller une lumière dans un endroit bien connu, au fond d'une petite baie où se déchargeait le bras de rivière déjà décrit.

— C'est là ! me dis-je, tandis qu'une émotion bizarre tenait mon aviron immobile. Et, pendant plus de cinq minutes, je restai les yeux fixés sur ce point lumineux rayonnant seul au milieu de l'obscurité ! Un sentiment d'angoisse indéfinissable me serrait la gorge, quelque chose comme un pressentiment mystérieux, comme l'appréhension d'un malheur !

— L'image de Louise, de ma Louise adorée que je n'avais pas vue depuis deux jours, se présenta à mon esprit troublé, et cette évocation me causa une impression étrange. Je la revis, comme en cette soirée fatale et heureuse où je la sauvai de la mort, lutter contre les vagues qui s'ouvraient pour l'engloutir ; mais, au lieu de mon bras, c'était celui de Lapierre qui l'arrachait au gouffre béant. Et Lapierre me saluait d'un geste moqueur, puis filait rapidement dans son canot, sur le fleuve tourmenté, en me jetant un éclat de rire sardonique !

— Cette dernière image me secoua comme un cauchemar, et, plongeant énergiquement mon aviron dans l'eau, je fis voler mon canot dans la direction de la baie.

— Dans quel but ?... et pourquoi allonger ainsi ma route ?

— Je ne pouvais me l'expliquer. Je me sentais poussé invinciblement vers la petite lumière ; elle m'attirait comme un puissant aimant ; elle m'inspirait comme le terrible maëlstrom des côtes de Norvège.

— Le ciel était devenu plus sombre, et je pouvais à peine distinguer à vingt pas en avant de la pince de mon canot. Je filais toujours quand même, guidé par le foyer étincelant qui se rapprochait à vue d'œil. Comme s'il se fût agi d'une reconnaissance en pays ennemi, je plongeais en silence mon aviron dans l'eau tranquille, ne la laissant même pas toucher le rebord de l'embarcation.

— Tout à coup, une obscurité plus profonde se fit à quelques pas de moi, et mon canot s'engagea doucement dans les ajoncs, fila quelques secondes en les frôlant, puis s'arrêta.

— J'étais arrivé.

— Et, par un singulier hasard, je me trouvais justement dans une petite crique du bras de rivière, ombragée de massifs très-épais, et à une vingtaine de pieds tout au plus de la fenêtre illuminée, qui était celle de la chambre de Louise.

— Je demeurai là immobile, fixant de mon regard ardent cette fenêtre bien-aimée, derrière laquelle devait se trouver ma douce fiancée. J'espérais entrevoir la charmante silhouette de la jeune fille ; je lui dirais alors mentalement adieu, puis je reprendrais ma course.

— Mais rien ne bougeait dans la chambre, et j'en conclus que la pieuse Louise adressait à Dieu sa prière accoutumée, avant de se mettre au lit.

— La chère enfant, murmurai-je, elle dit

peut-être, à cette minute précise où je suis à deux pas d'elle, un *pater* et un *ave* pour que son bon ami Gustave lui revienne sain et sauf !

— Amère ironie de ma pensée ! Je n'avais pas fini cette réflexion émue, qu'un bruit étouffé de conversation à voix basse me parvint.

— J'éprouvai comme une secousse galvanique et me rapprochai, en me glissant silencieusement à travers le feuillage, de l'endroit d'où semblaient partir les chuchotements.

— Ce fut l'affaire d'une minute. Quand je fus assez près pour être sûr de ne pas perdre une syllabe de la conversation mystérieuse, j'écartai doucement le feuillage et je regardai.

— A cinq ou six pas de moi, près de la maison, il y avait un homme et une femme. L'obscurité m'empêchait de distinguer leurs traits, mais mon cœur, qui battait à se rompre, les reconnut, lui.

— L'homme était Lapierre ; la femme, Louise, ma fiancée ! Leur voix, qui se fit entendre au même moment, ne me laissa aucun doute à cet égard.

— Ainsi, j'étais trahi !... trahi par la femme que j'aimais le plus au monde, qui m'avait juré une inviolable fidélité et que j'avais arrachée, deux mois auparavant, à une mort certaine !... trahi par l'homme qui me devait aussi la vie, par l'homme dont la bouche hypocrite me disait, la veille même, des paroles d'amitié, par le confident qui avait reçu tous les secrets de mon cœur !

— C'était trop à la fois, et le coup qui m'atteignait en pleine poitrine était porté trop soudainement !... Un flot de sang me monta aux yeux et je dus me cramponner désespérément à un arbre, pour ne pas tomber.

— Puis la réaction se fit, immense, terrible ; une froide rage serra mes tempes, et ce fut avec un calme effrayant que je me dis :

— Avant de les papper, je dois les entendre. Je ne suis plus un amant : je suis un juge ! Écoutons !

— Et, concentrant toutes les facultés de mon âme dans un seul sens : l'ouïe ; j'entendis mot à mot le dialogue suivant :

— En vérité, ma chère Louise, disait Lapierre, vous êtes trop pusillanime ce soir. Les ombres de la nuit vous feraient-elles peur et n'arriveriez-vous de courage qu'à la clarté du soleil ?

— Ne raillez pas, Joseph : j'ai peur, en effet, répondait la jeune fille.

— Peur de quoi ?

— Le sais-je ?... De tout : du vent qui agite le feuillage, du coassement des grenouilles au bord de la rivière, du cri des hiboux, là-bas, dans ces gorges sombres...

— Allons donc !

— Il me semble que tous ces bruits et toutes ces voix de la nuit ne s'éteignent que pour me reprocher mon infidélité.

— Vous êtes folle, Louise : les hiboux et les grenouilles n'ont rien à voir dans nos affaires, croyez-moi.

— Je le sais bien... Mais ce sentiment de vague terreur que j'éprouve n'est pas de ceux que l'on surmonte par le raisonnement.

— Si vous m'aimez, Louise, autant que je vous aime, vous chasseriez bien vite toutes ces idées superstitieuses et vous ne craindriez rien au monde, quand je suis là pour vous défendre.

— Vous aimez, Joseph ?... Lorsque, pour vous, je trahis des serments solennels ; lorsque je trompe à toute heure du jour un franc et loyal jeune homme qui a foi en moi ; lorsque je récompense le dévouement de celui qui m'a sauvé la vie en jouant vis-à-vis de lui la comédie de l'amour, tandis que mon cœur appartient à un autre ; vous me demandez si je vous aime !...

— Louise avait prononcé cette tirade d'une voix forte, quoique étouffée, et avec une énergie fébrile. Je n'en perdis donc pas un mot, pas une intonation. Aussi, l'effet fut-il foudroyant, et je demeurai accablé, la tête appuyée au tronc d'un arbre, le visage baigné de larmes.

— Lapierre reprit :

— Je vous crois, Louise, et la démarche que vous faites ce soir confirme vos dires ; mais combien les actions prouvent mieux que les paroles !

— Ce que vous me demandez est si grave, que je ne puis m'y résoudre.

— Qu'y a-t-il dans ma proposition de si extraordinaire ? Vous n'aimez pas l'homme que vos parents vous destinent ; pour vous soustraire à la dure nécessité d'épouser cet homme-là, vous fuyez avec celui que votre cœur a choisi. Encore une fois, qu'y a-t-il dans ce projet de si étrange ?

— Gustave Després m'a sauvé la vie !

— La belle affaire ! Tout autre, à sa place, en eût fait autant. Est-ce qu'on laisse périr sous ses yeux une personne qui se noie, sans lui porter secours ?

— Je lui ai dit que je l'aimais et promis de n'être jamais qu'à lui !

— Propos d'amoureux que tout cela. Ces sortes d'engagements ne tirent pas à conséquence et se rompent tous les jours. Després a abusé de votre jeunesse et escompté votre reconnaissance, en vous faisant promettre une chose semblable. C'est tout simplement odieux !

— A cette lâche accusation de Lapierre, je me redressai pâle de colère et prêt à bondir sur lui ; mais la voix de Louise m'arrêta.

— Laissez-moi réfléchir, disait la jeune fille. Demain, à la même heure, soyez ici : je vous dirai à quoi je suis résolu.

— Ne craignez-vous pas le retour de Després ?

— Oh ! non, il m'a déclaré que son absence durerait au moins trois jours.

— J'attendrai, puisqu'il le faut. Mais son-

gez, Louise, que le temps presse et que la découverte de notre liaison peut tout gâter.

— Demain, j'aurai pris une décision.

— A demain, donc ! La frontière n'est pas loin et mon canot est rapide.

— Je serai prête. A demain !

— Louise rentra, et j'entendis, à quelques pas de moi, le bruit des branches froissées par Lapierre, qui regagnait son canot.

— Je le laissai partir.

— Cinq minutes après, je filais silencieusement dans son sillage. Mon heureux rival fredonnait un gai refrain, pagayant mollement, comme un homme qui n'est pas pressé.

— Je l'abandonnai à la hauteur de l'îlot, pour obliquer à gauche et me diriger vers la demeure de mon père.

— Lui se perdit dans l'obscurité, en amont, et je l'entendis atterrir presque en même temps que moi.

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

## NOUVELLES GÉNÉRALES

Ottawa, 24 juin.—La fête de Saint-Jean-Baptiste se célèbre aujourd'hui par les sociétés canadiennes-françaises, avec un grand éclat.

—L'artillerie de la garnison a reçu ordre de tirer un salut royal le jour de la fête de la Confédération, de la batterie sur l'éminence du Parlement.

Québec, 27.—Aujourd'hui, deux canons de gros calibre et leurs affûts ont été chargés à bord du transport du gouvernement le *Napoléon III*, pour le service du district de Gaspé.

—On dit que la fortune de feu le col. Gury est estimée à \$160,000 ; il avait reçu \$40,000 pour le rachat des droits seigneuriaux.

—Le concert donné hier soir à la salle Jacques-Cartier, en l'honneur de la fête de Saint-Jean-Baptiste, a eu un grand succès. A huit heures, après l'arrivée du maire et du lieutenant-gouverneur, Lord Dufferin fit son entrée dans la salle et la musique fit entendre l'air national, et on présenta un magnifique bouquet à Son Excellence. Le programme, qui était excellent, a été parfaitement rendu.

—M. Lafrance, président de la société Saint-Jean-Baptiste, présenta une adresse à Lord Dufferin ; Son Excellence y répondit en termes appropriés.

—Après le concert, le gouverneur-général fut l'objet d'une ovation sur la rue Jacques-Cartier, et un feu d'artifice fut tiré en l'honneur de sa visite à Québec en haut de la rue de la Couronne.

Présentation du club de Lacrosse de Montréal à la Reine.—Londres, 27.—Nous avons passé une belle journée à Windsor. Les clubs étaient rendus sur le terrain à cinq heures. Sa Majesté arriva un quart-d'heure plus tard et le club canadien lui fut présenté. Le Dr. Beers lut une courte adresse à laquelle la Reine répondit. Aientonni lut l'adresse des Indiens. La partie a duré environ une demi-heure ; les Canadiens ont été vainqueurs.

—Les Indiens ont présenté à la Reine un panier délicieusement ouvragé que Sa Majesté a bien voulu accepter.

—Les Canadiens et les Indiens ont été alors présentés personnellement à la Reine, et chacun d'eux a reçu d'elle sa photographie avec son autographe. La reine a paru suivre le jeu avec beaucoup d'intérêt.

—Un lunch magnifique a été servi à l'Orange-rie, après quoi, nous sommes allés à Eton, où nous avons joué.

Québec, 28.—Le gouverneur-général et Lady Dufferin sont partis pour Gaspé à bord du *Druid*.

—Le yacht *Countess of Dufferin* est parti ce matin pour prendre la mer.

Saint-Louis, 28.—La convention démocratique a nommé Tilden candidat à la présidence des Etats-Unis.

New-York, 29.—Hier soir, la nomination de Tilden a été accueillie avec un immense enthousiasme. Les différents journaux commentent diversement ce choix.

Saint-Louis, 29.—Aujourd'hui, la convention démocratique a nommé unanimement l'ex-gouverneur Hendrick, de l'Indiana, pour vice-président.

Londres, 29.—Une dépêche de Vienne au *Times* dit que l'agent serbe en cette ville a fait des confidences qui ne laissent aucun doute sur l'intention de la Serbie d'attaquer la Turquie. Selon cet agent, la Serbie ne veut recourir à aucun prétexte ou subterfuge ; elle agira ouvertement et publiera un manifeste établissant ses raisons.

—Une dépêche de Constantinople au *Times* dit que la Turquie essaie de corrompre le Montenegro, pour l'empêcher de se joindre à la Serbie.

—Une dépêche de Berlin au *Times* annonce qu'à la suite d'efforts diplomatiques, on a fait consentir la Turquie à retarder au 30 sa déclaration de guerre qui devait être faite le 27.

—La *Presse* de Vienne dit que toute espérance de paix doit être abandonnée.

—Le *Trageblatt* de Vienne dit que 8,000 Serbes ont traversé la frontière ouest et marchent sur Sesapeva.

Londres, 29 juin.—Une dépêche de Vienne dit que le plan stratégique de la Serbie est de tenir les Turcs en échec à Nitsch. Cent canons ont été montés à Kragujevatz. Des avis de source slave assurent que le grand-duc Vladimir de Russie est en Serbie incognito.

Constantinople, 2.—Une lettre du prince Milan a été remise au grand-vizir mardi dernier, demandant l'incorporation de la Bosnie et de l'Herzégovine avec la Serbie sous la souveraineté de la Porte.

—Les négociations entre le prince de Montenegro et la Porte pour en venir à un arrangement sur les bases d'une cession de territoires, ont avorté.

—Les Serbes et les Monténégrins sont également prêts à traverser la frontière.

Vienne, 2.—Une dépêche rapporte que la Roumanie a résolu de coopérer avec la Serbie.

—Beaucoup d'habitants de Belgrade ont fui en Hongrie parce que les Turcs menacent de bombarder la ville.

—On dit que les Serbes ont attaqué un fort turc près Sapovatz.

—Ce qui suit est un extrait télégraphique du manifeste Serbe :

Il commence par décrire la condition insupportable dans laquelle est placée la Serbie depuis qu'a éclaté l'insurrection, et continue en affirmant que la Serbie n'a rien fait pour entraver l'œuvre de la pacification, tandis que d'un autre côté, la Turquie a entouré la Serbie d'une ceinture de fer. Il est par conséquent impossible pour elle de rester plus longtemps dans les bornes de la modération, et la Porte est responsable de toute effusion de sang qui pourrait se produire. Les Monténégrins seront de notre bord, et à une époque rapprochée, les Herzégoviniens, les Bosniaques et les Grecs coopéreront avec nous.

Le prince Milan conclut son manifeste en exhortant les troupes à respecter la frontière de l'Autriche, qui, dit-il, a droit à notre gratitude par la protection bienveillante qu'elle a accordée à nos frères de l'Herzégovine.

Belgrade, 2.—La déclaration de guerre du prince Milan a été promulguée samedi, et l'état de siège proclamé dans toute la Serbie.

—Magazinawich, représentant de la Serbie à Constantinople, a été rappelé hier. On croit ici que les troupes serbes commenceront les hostilités en passant la frontière aujourd'hui.

Londres, 2.—Une dépêche de Paris annonce que les ambassadeurs anglais, allemand et autrichien ont informé la Porte, hier, que ces trois puissances sont décidées de ne pas intervenir.

Constantinople, 2.—Une dépêche spéciale dit que les Serbes et les Monténégrins ont envahi le territoire turc.

## Quelle est la meilleure manière de fumer ?—Voici ce qu'en pense M. le docteur E. Fonsard :

On a beaucoup discuté cette question : Quelle est la manière de fumer la plus ou la moins inoffensive ? D'après Johnston, le tabac produirait son action toxique au moyen de trois produits : 1o. une huile volatile existant dans la plante fratche (nicotinine) ; 2o. un alcaloïde volatil (nicotine) ; 3o. une huile empyreumatique qui se formerait par la combustion. Partant de ce principe, Johnston conclut que le mode de fumer qui arrête l'un au moins de ces principes est moins dangereux que celui qui les laisse passer tous les trois : les narghiles, les pipes indiennes présenteraient le maximum d'innocuité. Puis viendraient les pipes russes à long tuyau et les pipes allemandes à réservoirs ; les pipes hollandaises et anglaises en terre dure, arrêteraient moins bien ces produits. Mais de toutes les façons de brûler le tabac, les plus mauvaises, au point de vue de l'hygiène, seraient le cigare et la cigarette, surtout avec l'habitude si répandue d'avaler la fumée. Toujours d'après Johnston, les chiqueurs seraient moins intoxiqués que les fumeurs, parce qu'ils ne sont point exposés à l'absorption des produits empyreumatiques. La toxicité de la nicotine ne peut être comparée qu'aux plus redoutables agents : une ou deux gouttes suffisent pour foudroyer un chat ou un chien, une seule goutte, versée sur la langue d'un chien de taille moyenne, par Berzélius, tua l'animal en trois minutes. Van den Corput, avec quatre gouttes versées sur la langue, tua, en moins d'une minute, un chien de forte taille.

Un procès de \$800,000 est intenté par M. Beaudet, de Québec, contre la Corporation de Montréal, à propos de cet endroit de la ville connu sous le nom de Place Jacques-Cartier, qui fut légué à la cité, avec une portion des environs, il y a 50 ans à peu près, par un M. Lachevrotière pour la seule fin d'y bâtir un marché ; mais au lieu d'être employé pour cet objet, partie a été vendue en lots de construction et le reste converti en place publique.

La volonté du testateur n'ayant pas été remplie, l'unique héritier vivant, M. Lachevrotière, greffier du journal de l'Assemblée législative de Québec, a transféré une part de ses droits à M. Beaudet, de Chicoutimi et Braudet, de la basse-ville. Ceux-ci ont engagé les services de M. Lacoste, avocat, de Montréal, avec instruction d'instituer une poursuite en recouvrement de la somme de \$800,000, montant auquel on évalue la propriété en litige.